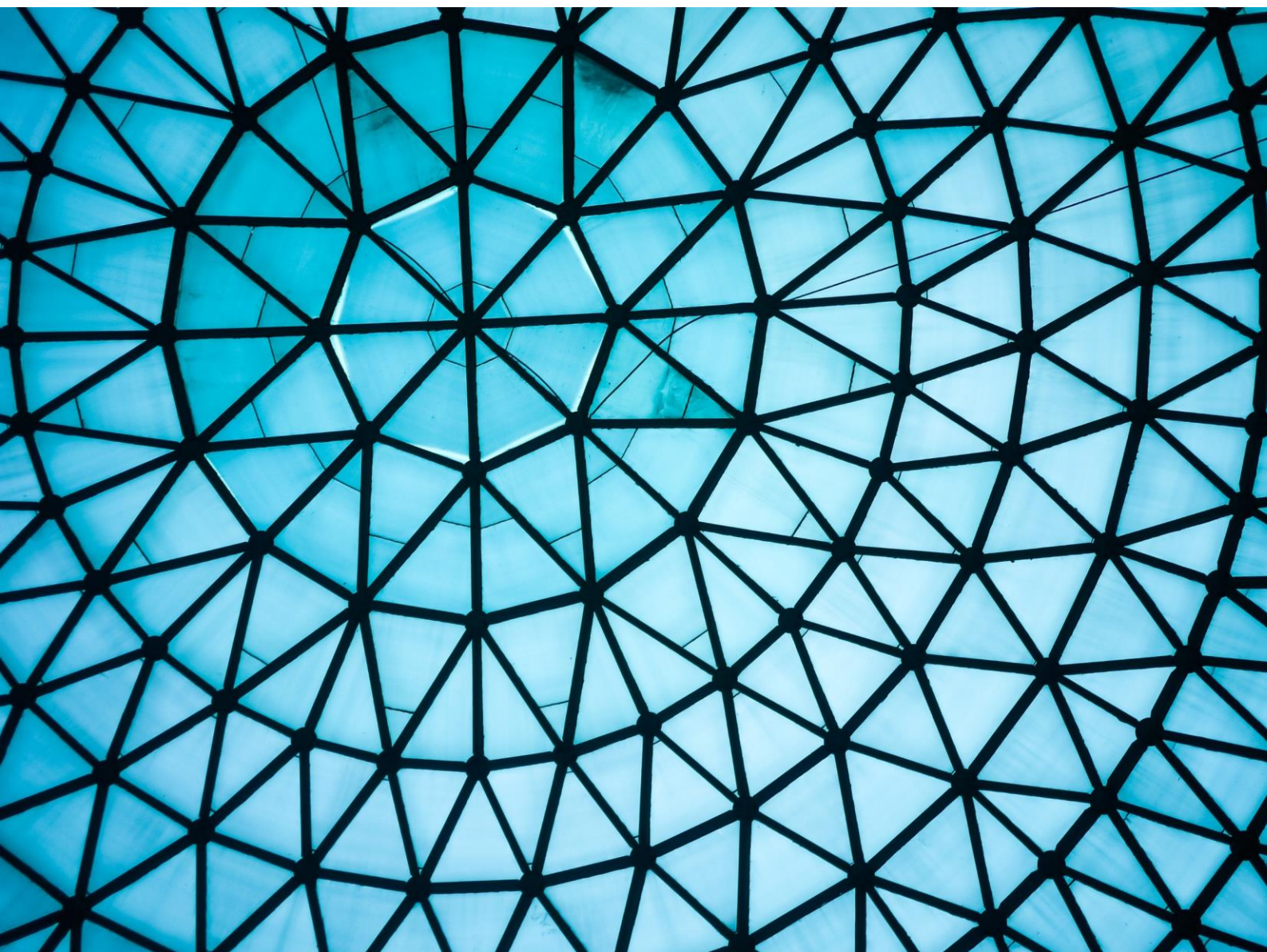




ENGAGEMENT POOL
INTERNATIONAL
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2022

©© Ethos, mars 2023

Imprimé sur « RecyStar », 100 % à base de vieux papiers sans azurant optique.

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 230 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

Table de matière

L'ENGAGEMENT : UNE VUE D'ENSEMBLE	5
1. PRÉFACE	6
2. INTRODUCTION	7
2.1 UNIVERS DE SOCIÉTÉS	7
2.2 THÈMES DE DIALOGUE	7
2.3 TYPES DE DIALOGUE	7
2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT	8
2.5 MEMBRES DE L'EEP INTERNATIONAL	9
2.6 LISTE DE MEMBRES	10
3. CHIFFES CLÉS EN 2022	12
3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT	12
3.2 SOCIÉTÉS CIBLÉES	14
3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT	15
3.4 PROGRÈS D'ENGAGEMENT	15
VUE D'ENSEMBLE DES INITIATIVES	16
4. CHANGEMENT CLIMATIQUE	18
4.1 BANKING ON A LOW-CARBON FUTURE	19
4.2 INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE	19
4.3 PARTICIPATION AU CDP	19
4.4 CLIMATE ACTION 100+	19
4.5 STRATÉGIES CLIMATIQUES AMBITIEUSES DANS LE SECTEUR EUROPÉEN DE L'ÉLECTRICITÉ	20
4.6 ATTENTES DES INVESTISSEURS EN MATIÈRE DE LOBBYING CLIMATIQUE AUX US	20
4.7 ATTENTES DES INVESTISSEURS À L'ÉGARD DES COMPAGNIES AÉRIENNES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE	20
4.8 LETTRE DEMANDANT AUX BANQUES DE NE PLUS FINANCER LE GAZODUC DE MOUNTAIN VALLEY	20
4.9 UNE RÈGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS	21
4.10 DÉCLARATION EN FAVEUR D'EXIGENCES STRICTES DE LA SEC EN MATIÈRE DE REPORTING CLIMATIQUE	21
4.11 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LA CRISE CLIMATIQUE	21
4.12 LETTRE DES INVESTISSEURS AUX BANQUES CONCERNANT LEURS ATTENTES EN MATIÈRE DE CLIMAT ET DE BIODIVERSITÉ	21
4.13 CAMPAGNE POUR INCITER À LA PUBLICATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE L'UE	21
4.14 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LE GAZODUC LINE 3	22
4.15 LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÈGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT	22
4.16 NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE	22
5. BIODIVERSITÉ	23
5.1 DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION	24
5.2 DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA	24

5.3	APPEL DES INVESTISSEURS POUR UN TRAITÉ MONDIAL SUR LA POLLUTION PLASTIQUE	24
5.4	LETTRE DES INVESTISSEURS EN SOUTIEN À LA LÉGISLATION ANTI-DÉFORESTATION AUX ETATS-UNIS	24
5.5	VALUING WATER FINANCE	24
6.	SOCIAL	25
6.1	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES	26
6.2	KNOWTHECHAIN	26
6.3	PROLONGATION DE « L'ACCORD SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES BÂTIMENTS AU BANGLADESH »	26
6.4	DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	26
6.5	WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)	27
6.6	PLATFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE	27
6.7	ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN TERRES RARES	27
6.8	SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS DU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK	27
6.9	AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)	28
6.10	LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LES ÉMIRATS ARABES UNIS (EAU)	28
6.11	TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE	28
6.12	GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OÜÏGHOURE DU XINJIANG	29
6.13	LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE	29
6.14	INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES	29
6.15	DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE	29
6.16	LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS	29
6.17	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES	30
6.18	ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE	30
6.19	ADVANCE – INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES	30
6.20	LETTRE D'INVESTISSEURS POUR LA DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ	30
7.	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	31
7.1	LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	32
7.2	RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	32
7.3	COALITION POUR UN EXXON RESPONSABLE	32
8.	VIOLATION DES NORMES INTERNATIONALES	33
8.1	CAMPAGNE 2022	34



L'ENGAGEMENT :
UNE VUE
D'ENSEMBLE

1. Préface

Cette année encore, les entreprises cotées ont été de plus en plus disposées à engager un dialogue sérieux avec leurs actionnaires sur les questions de développement durable. L'une des principales raisons est certainement l'évolution de la réglementation, comme la directive de l'Union Européenne sur le rapport de durabilité des entreprises, qui a été adoptée en novembre 2022. Une autre raison est la prise de conscience croissante des investisseurs institutionnels de leur importance dans la création d'une économie plus durable. Celle-ci s'est manifestée par exemple par le grand nombre d'investisseurs institutionnels qui ont participé aux conférences de l'ONU à Charm El Cheikh et à Montréal pour la protection du climat et de la biodiversité.

L'Ethos Engagement Pool International (EEP International), qui comptait déjà 100 membres à fin 2022, est une excellente plateforme de dialogue entre les entreprises et leurs actionnaires. Avec CHF 286 milliards d'actifs sous gestion, l'EEP International est la troisième plus grande caisse de pension européenne. L'EEP International est donc incontestablement une voix entendue par les instances dirigeantes des entreprises, même hors de Suisse.

Suite à une proposition des membres de l'EEP International, nous avons lancé en 2022 une quatrième priorité d'engagement sur le thème de la biodiversité. Ce thème comprend par exemple la protection des écosystèmes, la réduction de la pollution plastique et atmosphérique ainsi que la promotion d'un modèle d'économie circulaire. L'une des premières campagnes soutenues par l'EEP International a été l'appel à un accord mondial sur la pollution plastique. L'Assemblée générale de l'ONU sur l'environnement s'est tenue à Nairobi en mars 2022. En amont de cette assemblée, un groupe d'investisseurs institutionnels a appelé les Etats membres de l'ONU à élaborer un accord mondial ambitieux et juridiquement contraignant contre la pollution plastique. A la fin de l'assemblée, 175 nations se sont engagées à proposer un traité juridiquement contraignant contre la pollution plastique d'ici 2024.

Dans le domaine social, la question de l'intelligence artificielle, de la surveillance numérique et de leur interaction avec la protection des droits humains a pris de l'importance. Dans le cadre de la campagne pour l'inclusion numérique, les entreprises ont été invitées à mettre en place des politiques et mécanismes garantissant un développement et une utilisation éthiques et inclusifs de l'intelligence artificielle dans le respect des droits humains. Les membres de l'EEP International ont soutenu la déclaration des investisseurs sur la technologie de reconnaissance faciale qui vise à encourager les entreprises à anticiper et à prévenir les effets négatifs

potentiels de la technologie de reconnaissance faciale sur les droits humains fondamentaux.

Bien entendu, le thème du changement climatique reste également important. A la fin de l'année 2022, après consultation des membres de l'EEP International, nous avons clôturé la première campagne d'engagement d'Ethos dans ce domaine dans le cadre de laquelle un certain nombre de fournisseurs d'électricité européens ont été incités à adopter des stratégies climatiques ambitieuses. Si l'on considère les réductions absolues de CO₂ des entreprises ciblées pendant la campagne, on constate qu'elles ont diminué de 140 millions de tonnes depuis le début de la campagne d'engagement. Cela correspond à environ trois fois les émissions annuelles de la Suisse !

Ce rapport annuel présente en détail les développements et les progrès réalisés dans le cadre des différentes initiatives d'engagement. Comme convenu avec ses membres, l'EEP International se concentre sur les droits humains, le changement climatique, la biodiversité et la gouvernance. Votre soutien en tant que membre de l'EEP International a permis à Ethos de poursuivre un dialogue intense et constructif avec les entreprises cotées hors de Suisse. Grâce à l'augmentation des membres de l'EEP International, l'équipe a pu être renforcée de deux personnes supplémentaires.

Au nom du Conseil de fondation d'Ethos, du conseil d'administration d'Ethos Service SA et de l'ensemble du personnel, nous tenons à vous remercier de votre confiance et de votre précieux soutien. Vous permettez à Ethos d'entretenir un dialogue de qualité avec les entreprises et de réaliser des progrès concrets.



Matthias Narr

Head Engagement International

2. Introduction

Ce rapport synthétique des activités 2022 de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) présente un résumé des démarches effectuées et des principaux résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par Ethos Services avec les sociétés pour le compte des membres de l'EEP International. Le rapport détaillé est transmis uniquement aux membres de l'EEP International. Le dialogue mené avec les sociétés étant essentiellement fondé sur la discrétion, le rapport détaillé n'est pas public.

2.1 UNIVERS DE SOCIÉTÉS

Les sociétés avec lesquelles l'EEP International mène des actions d'engagement font partie des indices MSCI World ex-CH et MSCI World Emerging Markets Top 250. En cas de pertinence particulière sur un thème donné, un dialogue peut également être mené avec des entreprises sélectionnées en dehors de ces indices.

En outre, certaines entreprises suisses peuvent être visées dans le cadre de certaines campagnes internationales d'engagement collectif.

2.2 THÈMES DE DIALOGUE

Les thèmes de dialogue et les entreprises sélectionnées reflètent les intérêts des membres de l'EEP International. Lors de l'assemblée annuelle de novembre 2022, les membres de l'EEP International ont décidé de continuer à se concentrer sur le changement climatique et la biodiversité pour l'engagement environnemental et sur les droits humains et des travailleurs pour l'engagement social. Dans le domaine de la gouvernance, l'accent est mis sur les droits des actionnaires et la rémunération.

2.3 TYPES DE DIALOGUE

Afin d'offrir aux membres de l'EEP International le service d'engagement le plus efficace possible, Ethos utilise différentes approches de dialogue actionnarial.

ENGAGEMENT DIRECT AUPRÈS D'ENTREPRISES

Au nom des membres de l'EEP International, Ethos mène un dialogue direct avec des entreprises soigneusement sélectionnées. Le dialogue direct peut prendre différentes formes :

1. Dialogue direct au sein des campagnes propres à Ethos dont les thèmes et les entreprises ciblées sont directement validés par l'EEP International.
2. Dialogue direct avec une ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une campagne internationale d'engagement collectif.

ENGAGEMENT COLLECTIF AUPRÈS D'ENTREPRISES

Comme convenu avec les membres fondateurs, l'accent a été mis sur la participation des membres de l'EEP International à des campagnes internationales d'engagement collectif. Les membres de l'EEP International signent les initiatives à titre individuel, sauf si l'organisation initiatrice décide d'y faire figurer l'EEP International comme entité unique pour des raisons administratives ou stratégiques.

Ces campagnes d'engagement collectif permettent de fédérer de nombreux investisseurs institutionnels et d'accroître ainsi l'impact des activités d'engagement. Pour chaque initiative proposée, Ethos prépare un dossier pour les membres de l'EEP International et effectue toutes les formalités administratives nécessaires à leur participation. Dans le cas d'initiatives récurrentes d'engagement collectif s'étendant sur plusieurs années, Ethos effectue un suivi des développements et s'assure que les membres de l'EEP International restent intégrés dans les activités de ces campagnes.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES INSTANCES RÉGULATRICES

Ce type de dialogue a lieu auprès de différentes organisations ou autorités exerçant une influence sur les conditions-cadres des sociétés cotées (régulateurs, parlements, fixateurs de normes). En 2022 l'engagement a eu

lieu au moyen d'envoi de lettres signées collectivement avec d'autres investisseurs institutionnels.

2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Dans la mesure du possible, Ethos définit cinq étapes pour mesurer l'avancée du processus d'engagement direct avec les sociétés au sein des initiatives propres à Ethos :

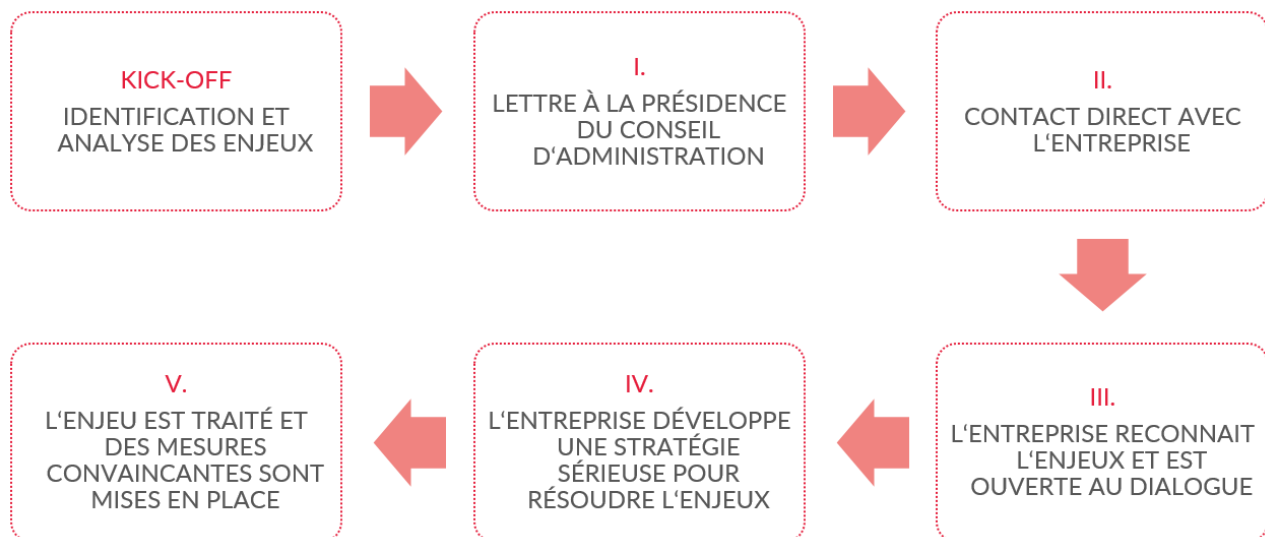
- Etape I : Lettre à la présidence du conseil d'administration
- Etape II : Contact direct avec l'entreprise
- Etape III : L'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue
- Etape IV : L'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu
- Etape V : L'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place

Ces étapes permettent de suivre les efforts des sociétés et de mesurer les progrès réalisés.

INTENSIFICATION DE L'ENGAGEMENT

Le dialogue direct avec les entreprises est confidentiel et basé sur la confiance mutuelle. Toutefois, lorsque le dialogue n'aboutit pas ou dans le cas d'entreprises présentant des déficits graves, Ethos peut en augmenter l'intensité et prendre les mesures suivantes :

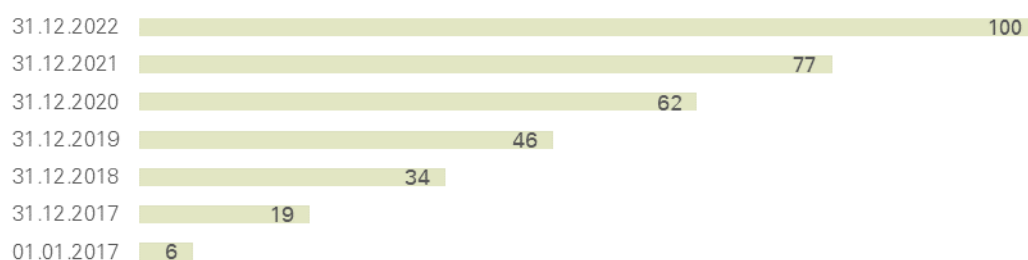
- Prise de position lors de l'assemblée générale ;
- Collaboration avec d'autres actionnaires ;
- Recommandation de vote contre les propositions faites par les instances dirigeantes ;
- Recommandation de vote contre les membres du conseil d'administration ;
- Dépôt d'une résolution d'actionnaires ;
- Engagement de démarches juridiques ;
- Recommandation d'exclusion.



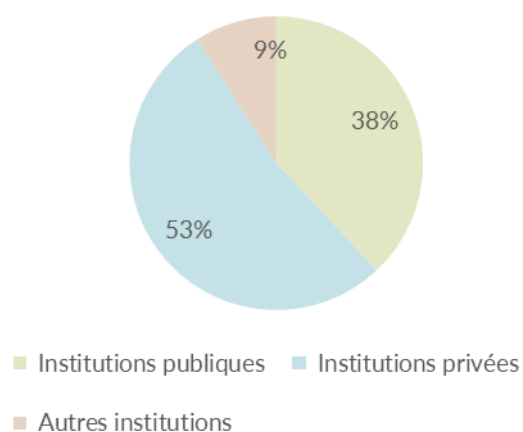
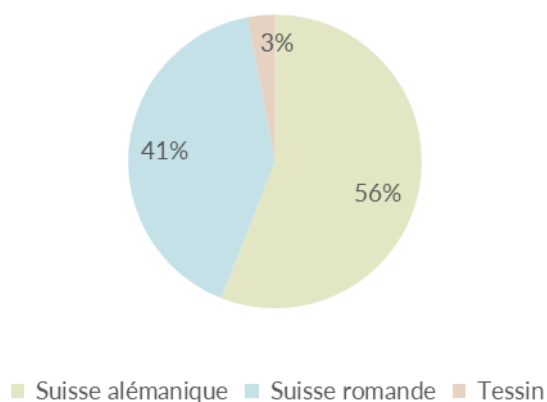
2.5 MEMBRES DE L'EEP INTERNATIONAL

Fin 2022, l'EEP International comptait déjà 100 membres qui gèrent des actifs totalisant CHF 286 milliards et assurent 2'423'122 personnes.

CROISSANCE DEPUIS LE LANCEMENT DE L'EEP INTERNATIONAL



100 MEMBRES AU 31 DECEMBRE 2022



2.6 LISTE DES MEMBRES

2.6.1 MEMBRES AVANT 2022

- Aargauische Pensionskasse (APK)
- ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK
- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de pension Hewlett-Packard Plus
- Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de prév. des Fonctionnaires de Police & des Établissements Pénitentiaires
- Caisse de Prévoyance de l'État de Genève CPEG
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de prévoyance du personnel communal de la ville de Fribourg
- Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'État du Valais (CPVAL)
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAP Prévoyance
- Cassa pensioni di Lugano
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
- Emmi-Vorsorgestiftung
- Établissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
- Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
- Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
- Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED
- Fondation de prévoyance Romande Energie
- Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
- Fondation Leenaards
- Fondation Patrimonia
- Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
- Gebäudeversicherung Luzern
- Gebäudeversicherung St. Gallen
- Loyalis BVG-Sammelstiftung
- Luzerner Pensionskasse
- Nest Sammelstiftung
- Pensionskasse AR
- Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
- Pensionskasse Basel-Stadt
- Pensionskasse Bühler AG Uzwil
- Pensionskasse Caritas
- Pensionskasse der Basler Kantonalbank
- Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden
- Pensionskasse der Stadt Winterthur
- Pensionskasse Pro Infirmis
- Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
- Pensionskasse Schaffhausen
- Pensionskasse SRG SSR
- Pensionskasse Stadt Luzern
- Pensionskasse Stadt St. Gallen
- Pensionskasse Unia
- Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
- Previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft

- Rentes Genevoises
- RP - Fonds institutionnel
- Secunda Sammelstiftung
- Spida Personalvorsorgestiftung
- St. Galler Pensionskasse
- Stiftung Abendrot
- Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
- SVA Zürich
- Terre des hommes Schweiz
- Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
- Université de Genève (UNIGE)
- Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
- Vorsorge SERTO

2.6.2 MEMBRES AYANT REJOINT L'EEP INTERNATIONAL EN 2022

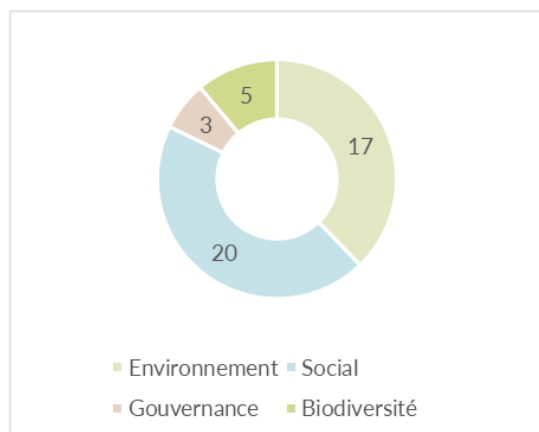
- Accenture Executive Pensionskasse
- AVENA – Fondation BCV 2e pilier
- BVG – Stiftung der SV Group
- Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
- Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
- Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild
- Fondazione Ticinese per il secondo pilastro
- Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale
- GEMINI Sammelstiftung
- Liechtensteinische AHV-IV-FAK
- Pensionskasse der Diözese St.Gallen
- Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil
- Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank
- Pensionskasse der Stadt Zug
- Pensionskasse der Technischen Verbände SIA STV FSAI USIC
- Pensionskasse des Kantons Nidwalden
- Pensionskasse von Krankenversicherungs-Organisationen
- Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz
- Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz
- Stiftung Auffangeinrichtung BVG
- Swissbroke Vorsorgestiftung
- Symova Sammelstiftung BVG

3. Chiffres clés en 2022

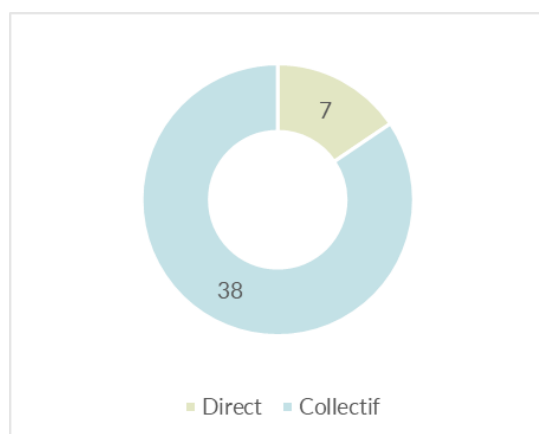
- L'EEP International a participé à 45 campagnes d'engagement au cours de l'année.
- Au total, 2'083 entreprises ont été ciblées dans le cadre de ces campagnes d'engagement.
- Dans le cadre de ces campagnes d'engagements, l'EEP International a mené 542 activités d'engagement
- L'EEP International a mené un dialogue direct avec 45 sociétés dans le cadre des campagnes d'engagement propres à Ethos et avec 52 sociétés dans le cadre de campagnes d'engagement collaboratives.

3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT

3.1.1 PAR PILIER



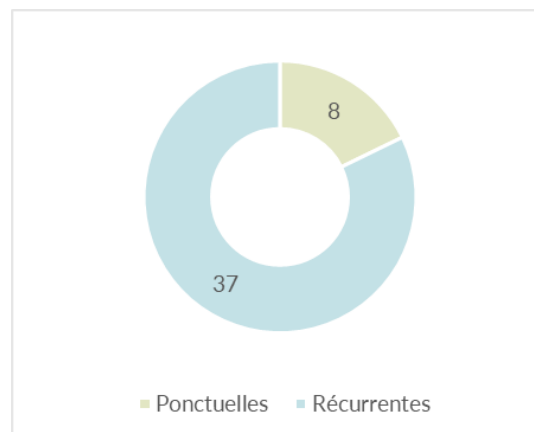
3.1.2 PAR TYPE D'ENGAGEMENT



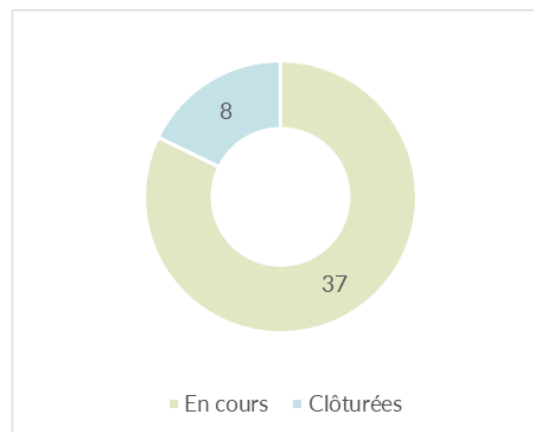
3.1.3 PAR PUBLIC



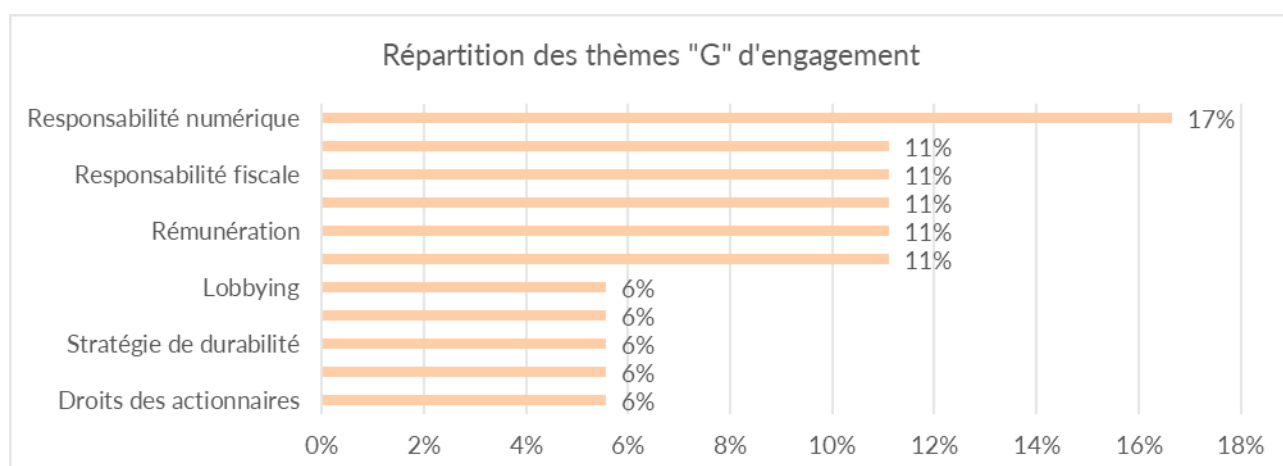
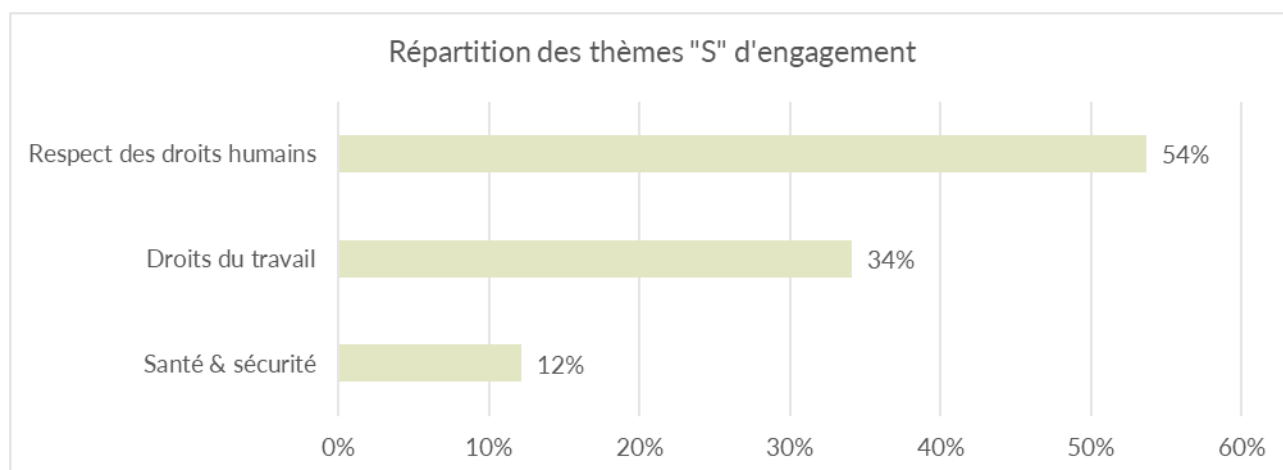
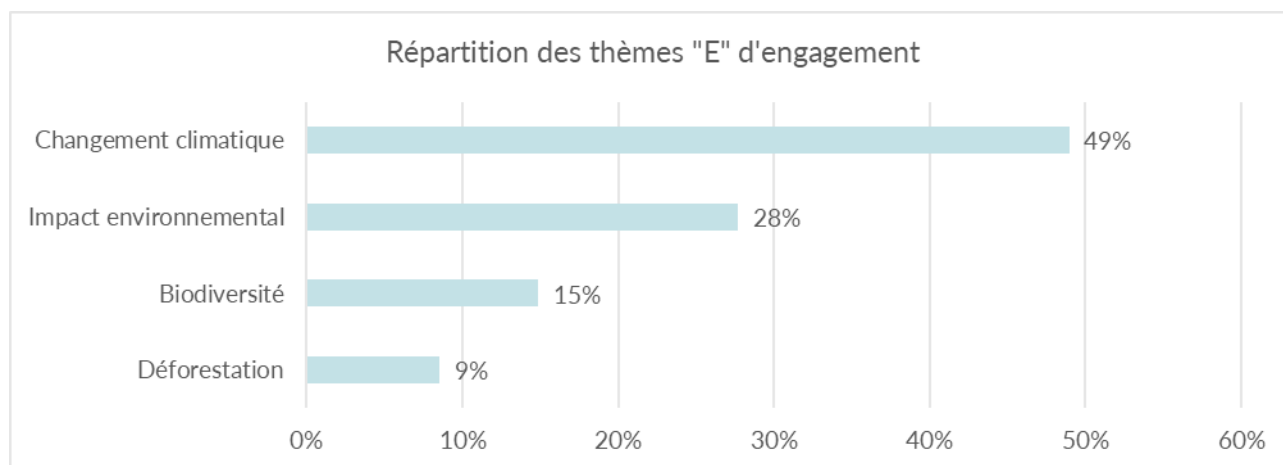
3.1.4 PAR CARACTERISTIQUE



3.1.5 STATUT AU 31.12.2022



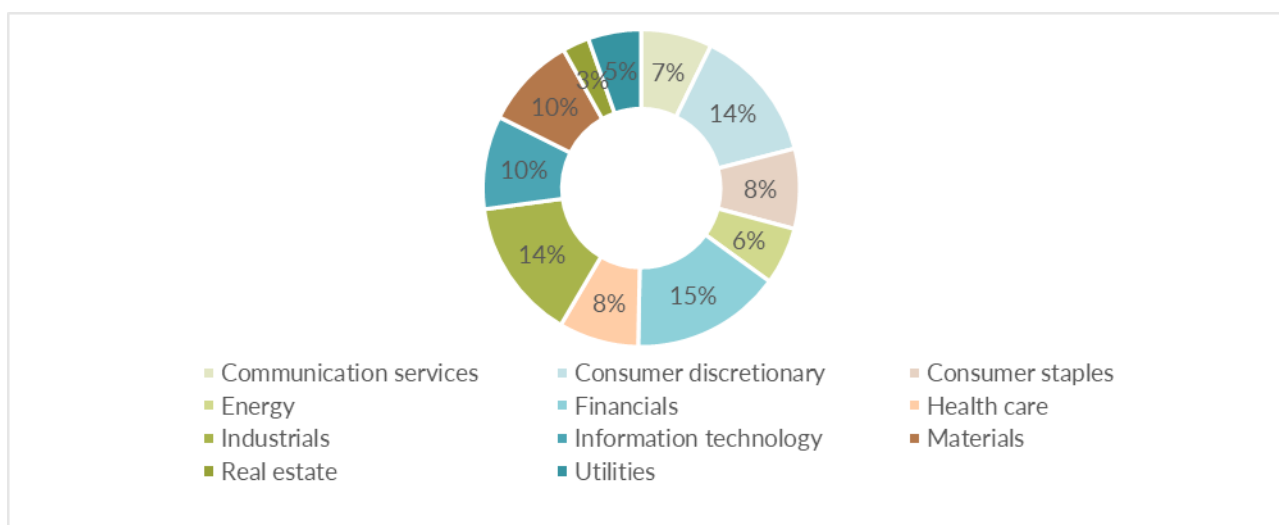
3.1.6 PAR THÈME



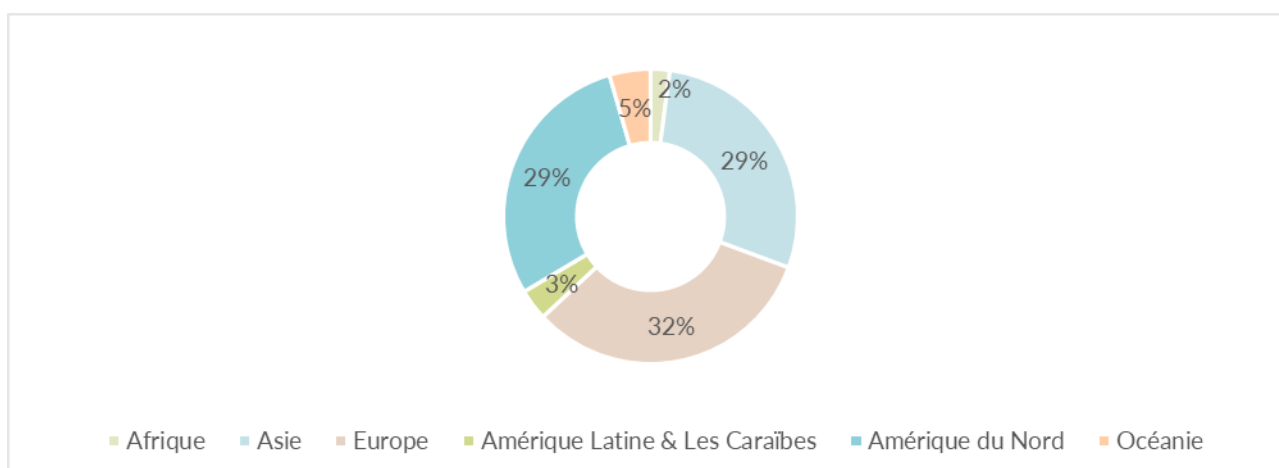
3.2 SOCIÉTÉS CIBLÉES

NOMBRE DE SOCIÉTÉS CIBLÉES	2'083
Part du MSCI World couverte (au 31.12.2022)	66%
Part du MSCI EM couverte (au 31.12.2022)	36%
Part du MSCI ACWI couverte (au 31.12.2022)	52%

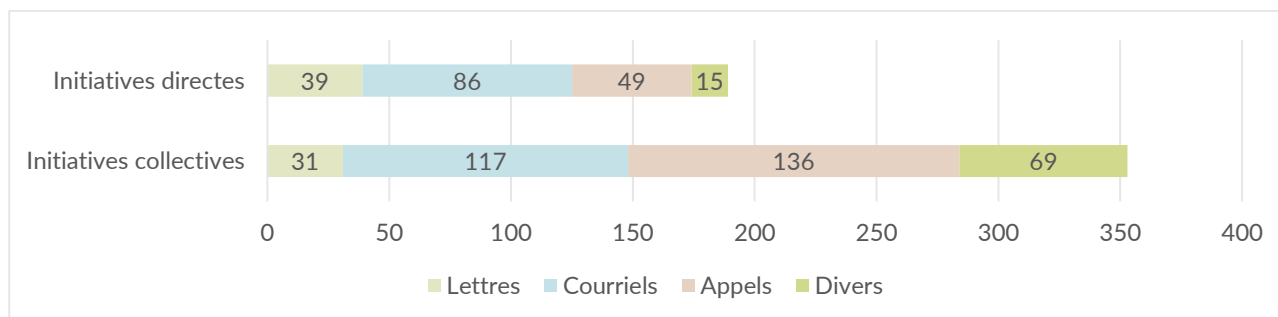
3.2.1 SOCIÉTÉS ENGAGÉES PAR SECTEUR



3.2.2 SOCIÉTÉS ENGAGÉES PAR RÉGION



3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT



Les activités d'engagement couvrent aussi bien des courriels, des lettres et des conférences téléphoniques avec les sociétés visées que des activités avec d'autres investisseurs dans le cadre des campagnes d'engagement collectif, comme, par exemple, des mises à jour trimestrielles des initiateurs des campagnes à l'attention des investisseurs institutionnels impliqués.

3.4 PROGRÈS D'ENGAGEMENT

NOMBRE DE SOCIÉTÉS CONCERNÉES PAR DES CAMPAGNES DIRECTES D'ETHOS	45
Ayant une évolution positive	16 (36%)
Ayant une évolution neutre	28 (62%)
Ayant une évolution négative	1 (2%)

L'évaluation de l'évolution est basée sur le système d'étapes propre à Ethos :

- Évolution positive : l'entreprise a franchi au moins une étape supplémentaire au cours de l'année de référence ;
- Évolution neutre : l'entreprise est restée à la même étape au cours de l'année de référence ;
- Évolution négative : l'entreprise a reculé d'au moins une étape au cours de l'année de référence.

FOCUS : DÉCARBONATION PAR LE DIALOGUE

Alors qu'il est incontestable que le désinvestissement peut contribuer à réduire les risques climatiques dans les portefeuilles des investisseurs institutionnels, il est difficile de déterminer dans quelle mesure il contribue à décarboner l'économie réelle. Cette section montre comment l'EEP International a obtenu des améliorations concrètes dans ce domaine par le biais de l'actionnariat actif.

Dans le cadre de l'EEP International, 23 initiatives concernant spécifiquement le changement climatique étaient en cours en 2022, ciblant 1'367 sociétés. Les activités d'engagement de l'EEP International ont ainsi couvert

- 79% des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de l'indice MSCI World
- 68% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI EM
- 72% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI ACWI

(À chaque fois domaines 1+2).

Nous présentons ci-dessous quelques résultats de la campagne d'engagement menée avec huit fournisseurs d'électricité européens pour développer des stratégies climatiques ambitieuses. Si l'on considère les réductions absolues (mesurées en équivalents CO₂) des entreprises ciblées au cours de la période de la campagne, on constate que les entreprises ciblées ont réduit d'environ 140 millions de tonnes de CO₂ depuis le début de la campagne d'engagement. Cela correspond à environ trois fois les émissions annuelles de la Suisse. Au cours de la campagne d'engagement, cinq entreprises visées se sont fixé des objectifs de réduction de CO₂ scientifiquement fondés. Si ces objectifs sont atteints, des économies de CO₂ de près de 290 millions de tonnes devraient être réalisées en 2023. Cela correspond à environ six fois les émissions annuelles de la Suisse.



VUE D'ENSEMBLE DES INITIATIVES

Dans ce chapitre, les campagnes d'engagement sont regroupées selon les 4 thèmes majeurs de dialogue de l'EEP International (Changement climatique, Biodiversité, Social et Gouvernance).

Dans chacune des catégories, les campagnes sont présentées dans l'ordre chronologique de leur lancement (de la plus ancienne à la plus récente). Tous les documents liés aux campagnes soutenues par l'EEP International sont disponibles sur la [plateforme clients](#) d'Ethos.



4. Changement climatique

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leurs stratégies et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les entreprises se soucient de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres :

- **Amélioration de la transparence** : les sociétés devraient mesurer leurs émissions en suivant un standard internationalement reconnu tel le « Greenhouse Gas Protocol » (GHG Protocol). Ceci permet, par la suite, aux conseils d'administration et aux directions des entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ethos considère que les entreprises devraient également mettre en place un rapport répondant aux recommandations du « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD).
- **Objectifs de réduction** : Les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ambitieux, permettant de contenir le réchauffement à 1.5°C. Ces objectifs sont appelés « Science Based Targets » (SBT).
- **Prise en compte des émissions indirectes (domaine 3)** : L'impact du changement climatique doit également être mesuré au niveau de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise qui est souvent responsable d'une grande partie des émissions.



4.1 BANKING ON A LOW-CARBON FUTURE

Dans le cadre de cette campagne, lancée en 2014 et coordonnée par « Boston Common Asset Management » et ShareAction, l'EEP International et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques d'examiner de manière critique leurs financements des activités à forte intensité de carbone et de les aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur les recommandations de la TCFD en matière de reporting sur le changement climatique. Chaque année, les initiateurs de la campagne publient une étude sur les progrès réalisés par les banques ciblées, qui sert ensuite de base au dialogue avec ces banques. Au sein de l'initiative, Ethos prend la tête du dialogue avec deux grandes banques suisses. Dans ce cadre, Ethos, ShareAction et onze autres investisseurs institutionnels ont déposé une résolution d'actionnaire sur la protection du climat lors de l'assemblée générale 2022 de Crédit Suisse. L'objectif de cette résolution est d'inciter Crédit Suisse à améliorer sa transparence quant à son impact sur le climat et à réduire son exposition liée au financement d'entreprises du secteur des énergies fossiles. La résolution a été soutenue par 18,5% des actionnaires.

4.2 INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE

En 2017, l'EEP International a rejoint la campagne « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction au Royaume-Uni. Entre-temps, le réseau d'investisseurs soutenant l'initiative est passé à 116 investisseurs institutionnels avec plus de USD 2'400 milliards sous gestion ciblant des sociétés de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à adhérer à une ou plusieurs des actions suivantes : adopter un objectif scientifique de réduction des émissions (SBT), se fournir à 100% en énergie renouvelable (RE100), viser une performance énergétique élevée (EP100) et promouvoir la mobilité électrique (EV100). De plus, une campagne spécifique a été lancée en 2021 qui se concentre sur les stratégies de décarbonation de 13 entreprises chimiques européennes. Cette campagne souligne la nécessité d'électrifier les processus de production chimique en utilisant uniquement des énergies renouvelables et de remplacer les matières premières fossiles par de l'hydrogène ou du méthanol vert. En 2022, 10 conférences téléphoniques ont pu être organisées afin de discuter de ces attentes avec les sociétés.

4.3 PARTICIPATION AU CDP

Dans le cadre de cette initiative, l'EEP International et un large groupe d'investisseurs institutionnels internationaux demandent chaque année à un certain nombre de sociétés n'ayant pas encore répondu au questionnaire « changement climatique » du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2022, 263 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 31'000 milliards ont participé à l'initiative. Au total, 1'052 sociétés ont été visées et 295 d'entre elles ont décidé de remplir le questionnaire CDP 2022.

4.4 CLIMATE ACTION 100+

Dans le cadre de la campagne « Climate Action 100+ », 700 investisseurs institutionnels, dont les membres de l'EEP International, s'adressent aux 166 principaux émetteurs de GES qui sont responsables d'environ 80% des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises pour le compte de « Climate Action 100+ » et de l'EEP International. La campagne « Climate Action 100+ » s'efforce d'encourager les conseils d'administration et les directions des sociétés qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures. Premièrement, établir une gouvernance qui prévoit la responsabilité et la surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques. Deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. Troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la TCFD. L'évaluation publiée en octobre 2022 montre que les sociétés visées ont continué à améliorer leur reporting. Les résultats montrent que 75% des sociétés ciblées se sont désormais engagées à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 au plus tard pour toutes leurs émissions ou, au moins, une partie, sous l'impulsion du dialogue entre les entreprises et les investisseurs de Climate Action 100+. De plus, dans 92% des sociétés ciblées, le conseil d'administration a un devoir de surveillance en matière de changement climatique. Enfin, 91% des sociétés ciblées respectent les recommandations de la TCFD, soit en soutenant ses principes soit en utilisant des scénarios climatiques dans leurs prévisions.

4.5 STRATÉGIES CLIMATIQUES AMBITIEUSES DANS LE SECTEUR EUROPÉEN DE L'ÉLECTRICITÉ

En juin 2018, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement visant à encourager huit producteurs européens d'électricité à développer des stratégies climatiques ambitieuses. Dans le cadre de ce projet, cinq demandes ont été formulées : décarboner le mélange de production d'électricité, définir un objectif de réduction des émissions de CO₂ basé sur la science, procéder à des activités de lobbying responsable, développer de nouveaux modèles d'affaires et effectuer un reporting conformément aux recommandations de la TCFD. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des conseils d'administration des sociétés concernées. Ces lettres ont été signées par les membres de l'EEP International et les membres intéressés du « Interfaith Center for Corporate Responsibility » (ICCR). Un dialogue intensif a ensuite été engagé avec toutes les sociétés. Plusieurs entretiens téléphoniques et visites ont permis de préciser les attentes de l'EEP International et de discuter des points de vue des sociétés à ce sujet. Fin 2022, cette campagne d'engagement s'est achevée avec succès, après consultation des membres de l'EEP International. Cette campagne a incité un certain nombre de fournisseurs européens d'électricité à adopter des stratégies climatiques ambitieuses et cinq des huit entreprises ciblées ont répondu à toutes les exigences de la campagne. Si l'on considère les réductions absolues de CO₂ sur la durée de la campagne, on constate que les émissions de CO₂ des sociétés ciblées ont diminué de près de 140 millions de tonnes depuis le début de la campagne. Cela correspond à environ trois fois les émissions annuelles de la Suisse.

4.6 ATTENTES DES INVESTISSEURS EN MATIÈRE DE LOBBYING CLIMATIQUE AUX US

En septembre 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, « Walden Asset Management » et « BNP Paribas Asset Management », ont envoyé une lettre à 47 sociétés américaines afin de leur demander d'aligner leurs activités de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Depuis, 27 entreprises ont confirmé avoir reçu ces lettres et ont engagé un dialogue avec les signataires de la déclaration d'investisseurs. En septembre 2020, ceux-ci ont envoyé une lettre de suivi pour redemander aux 47 sociétés d'aligner leurs activités de lobbying en matière de climat sur les attentes exprimées dans la déclaration d'investisseurs. Depuis l'envoi de la première lettre sur le lobbying en matière de climat, seules quatre sociétés basées aux États-Unis ont publié des rapports sur le sujet. Quatre autres sociétés se sont engagées à publier à l'avenir des rapports sur leur lob-

bing suivant les objectifs de l'Accord de Paris. La campagne a été clôturée au début de l'année 2022.

4.7 ATTENTES DES INVESTISSEURS À L'ÉGARD DES COMPAGNIES AÉRIENNES EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En février 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), ont envoyé une déclaration d'investisseurs à des compagnies aériennes et aérospatiales. La déclaration a été signée par 122 investisseurs institutionnels représentant USD 6'400 milliards d'actifs sous gestion. Elle appelle les compagnies aériennes et aérospatiales à aligner leurs stratégies climatiques sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. En janvier 2021, un guide a été publié à l'intention des investisseurs afin d'exiger des compagnies aériennes qu'elles prennent des mesures systématiques pour réduire leurs émissions. La campagne a été clôturée au début de l'année 2022.

4.8 LETTRE DEMANDANT AUX BANQUES DE NE PLUS FINANCER LE GAZODUC DE MOUNTAIN VALLEY

En février 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à neuf banques pour leur faire part de leurs inquiétudes quant aux risques climatiques, financiers et de réputation associés au Mountain Valley Pipeline (MVP) et pour leur demander de cesser de financer ce projet controversé. Cette initiative, coordonnée par la fondation Sierra Club, a été signée par 98 investisseurs institutionnels représentant une fortune totale de 245 milliards de dollars. Après avoir mis l'accent sur les actions juridiques contre le projet en 2021, plusieurs résolutions d'actionnaires ont été soumises au vote en 2022. Elles se concentrent sur le respect des droits des populations indigènes et sur l'introduction d'une directive visant à ne pas financer de nouveaux projets dans le domaine des énergies fossiles.

4.9 UNE RÉGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié en mai 2021 une déclaration d'investisseurs afin de demander à l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de renforcer la réglementation en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière américaine. Cette initiative est coordonnée par « l'Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR) et a été signée par 147 investisseurs institutionnels représentant USD 5'350 milliards d'actifs sous gestion. Les émissions de méthane (toutes sources confondues) sont responsables de 25% du réchauffement climatique actuel. Le secteur pétrolier et gazier est à la fois la plus grande source d'émissions anthropiques de méthane et le domaine dans lequel les réductions sont les plus faciles à réaliser. L'EPA a ensuite lancé une consultation publique sur la réglementation. En janvier 2022, les responsables de l'initiative ont à nouveau transmis leurs commentaires à l'EPA. La réglementation finale, qui devrait réduire considérablement les émissions de méthane des installations pétrolières et gazières, est encore attendue.

4.10 DÉCLARATION EN FAVEUR D'EXIGENCES STRICTES DE LA SEC EN MATIÈRE DE REPORTING CLIMATIQUE

En juin 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié une déclaration d'investisseurs afin d'encourager la Commission américaine des opérations de bourse – la « Securities and Exchange Commission » (SEC) – à introduire des exigences strictes en matière de reporting climatique. Les investisseurs seraient ainsi protégés des risques systémiques et financiers liés à la crise climatique. Cette initiative est coordonnée par Ceres et a été signée par 180 investisseurs institutionnels représentant USD 2'700 milliards d'actifs sous gestion. En mars 2022, la SEC a proposé des règles visant à améliorer et à normaliser le reporting climatique pour les investisseurs. Les règles comprennent l'obligation de reporting, selon les recommandations de la TCFD, des émissions des domaines 1 et 2 et celles du domaine 3 si elles sont significatives ou si un objectif de réduction de ces émissions incluant le domaine 3 a été fixé.

4.11 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS CONCERNANT LA CRISE CLIMATIQUE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en octobre 2021, en amont de la conférence sur le climat COP26 à Glasgow, une déclaration mondiale d'investisseurs. Cette déclaration contenait des demandes concrètes à l'attention des gouvernements et les invitait à intensifier leurs efforts pour lutter contre le changement climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Les objectifs n'ayant pas été atteints, une nouvelle déclaration de 604 investisseurs institutionnels avec USD 42'000 milliards d'actifs sous gestion a été publiée avant la conférence sur le climat COP27 en novembre 2022.

4.12 LETTRE DES INVESTISSEURS AUX BANQUES CONCERNANT LEURS ATTENTES EN MATIÈRE DE CLIMAT ET DE BIODIVERSITÉ

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à plus de 60 banques dans le monde entier, en amont de la conférence sur le climat COP 26 à Glasgow, afin de préciser les attentes des investisseurs en matière de climat et de biodiversité. Cette initiative, coordonnée par ShareAction, a été soutenue par 115 investisseurs avec USD 4'200 milliards d'actifs sous gestion. Dans le cadre de l'initiative, 46 des 63 banques contactées avaient réagi et 24 avaient confirmé qu'elles publieraient de nouveaux objectifs climatiques au plus tard lors de leurs assemblées générales en 2022. La campagne a été clôturée à la fin de l'année 2022.

4.13 CAMPAGNE POUR INCITER À LA PUBLICATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE L'UE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à six entreprises technologiques européennes en décembre 2021. Dans le cadre de cette campagne, les entreprises sont invitées à publier leurs émissions de gaz à effet de serre. La campagne est coordonnée par Arabesque Asset Management et a été soutenue par 98 investisseurs institutionnels représentant USD 925 milliards d'actifs sous gestion. En 2022, cinq de sociétés visées ont publié leurs émissions du domaine 1, 2 et 3 distinctement.

4.14 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LE GAZODUC LINE 3

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le « Investors & Indigenous Peoples Working Group » (IIPWG), ont envoyé en mars 2022 une lettre à 10 banques américaines et canadiennes impliquées dans le financement de l'oléoduc Line 3 entre l'Alberta et le Wisconsin. La lettre se concentrait sur les différents risques liés au financement de projets d'exploitation des sables bitumineux et soulignait en particulier les dommages causés aux peuples indigènes. Au cours de l'année, des discussions ont été menées avec huit banques et des résolutions d'actionnaires ont été déposées auprès de trois d'entre elles. Cette initiative est soutenue par 158 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 2'090 milliards.

4.15 LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÈGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow » ont lancé une initiative collaborative visant à envoyer une lettre à la SEC américaine demandant la publication rapide de la réglementation finale au sujet des informations sur le climat (« Climate Disclosure Rule ») et l'inclusion des émissions des domaines 1,2 et 3 dans ladite réglementation. La lettre a été envoyée en fin d'année 2022 et a été signée par 143 investisseurs institutionnels avec USD 965 milliards d'actifs sous gestion.

4.16 NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'« Institutional Investors Group on Climate Change » (IIGCC), prévoient de lancer une campagne d'engagement au premier trimestre 2023 afin d'inciter les principaux émetteurs de gaz à effet de serre, principalement en Europe, à adopter et mettre en œuvre des engagements nets zéro.

5. Biodiversité

Le thème de dialogue sur la biodiversité a été introduit en 2021. Il regroupe la diversité au sein des espèces terrestres, marines et des différents écosystèmes. Il s'agit d'un thème vaste et complexe et le dialogue se concentre sur :

- **La déforestation** : elle se trouve au cœur des sujets sur le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire et de l'eau et représente un risque financier de plus en plus important. Mettre fin à la déforestation peut représenter un tiers de la solution pour atteindre l'objectif climatique de l'Accord de Paris en termes d'émissions de CO₂ ainsi que réduire la perte de biodiversité. Pourtant, la déforestation se poursuit toujours à un rythme effréné ;
- **La protection des océans et l'accès à l'eau** : L'eau et son accès génèrent de nombreux risques et fragilités pour les entreprises et les êtres humains. On peut citer la concurrence exacerbée pour accéder à l'eau, la pollution de l'eau par l'agriculture ou les entreprises chimiques et les impacts sur la santé, les risques pour les secteurs d'activité dépendant de l'eau comme matière première ;
- **La pollution plastique** : les plastiques sont des matériaux polyvalents que nous utilisons de manière excessive et non responsable. Ils sont issus du pétrole et du gaz et sont généralement conçus pour n'être utilisés qu'une seule fois avant d'être jetés. Chaque année, des millions de tonnes de plastique ont un impact négatif sur l'environnement.



5.1 DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION

En juin 2022, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le « Tropical Forest alliance », le Forum Economique Mondial (WEF) et soutenus par les Principes pour l'investissement responsable (PRI), qui a mis en place une initiative auprès des autorités et des associations industrielles dans certains pays (Brésil, Indonésie) au sujet de la déforestation. L'objectif du « Investor Policy Dialogue on Deforestation » (IPDD) est de coordonner un dialogue sur l'arrêt de la déforestation avec les décideurs politiques des pays concernés. L'EEP International participe activement au groupe de travail spécifique sur le Brésil. Cette initiative est soutenue par 67 investisseurs représentant USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion.

5.2 DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA

En août 2021, l'EEP International a lancé une nouvelle campagne d'engagement visant à inciter différentes sociétés de la chaîne de valeur du bœuf et du soja, largement impliquées dans la déforestation, à adopter des pratiques efficaces de prévention de la déforestation. L'initiative couvre à la fois les producteurs, les distributeurs et les détaillants. À cette fin, nous avons identifié les meilleures pratiques internationales et formulé les attentes spécifiques des investisseurs en la matière. En particulier, la campagne appelle les producteurs, les négociants et les détaillants de produits agricoles présentant un risque lié à la déforestation à adopter les principes suivants :

- Etablir une politique interdisant la déforestation ;
- S'engager à établir une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement ;
- Adopter un système de contrôle et vérification incluant un mécanisme de grief ;
- Engager le dialogue avec les fournisseurs et promouvoir l'éradication de la déforestation ;
- Encourager la certification volontaire de la durabilité ;
- Publier un rapport sur la mise en œuvre de la politique et l'engagement de traçabilité.

Un dialogue intensif a été engagé avec toutes les sociétés. Plusieurs conférences téléphoniques ont pu avoir lieu avec les sept entreprises ciblées jusqu'à la fin 2022 au cours desquelles Ethos a expliqué ses attentes et les progrès réalisés par les entreprises ont été discutés.

5.3 APPEL DES INVESTISSEURS POUR UN TRAITÉ MONDIAL SUR LA POLLUTION PLASTIQUE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow » ont soutenu la publication d'une déclaration d'investisseurs pour demander aux Etats membres des Nations-Unies d'établir les bases d'un traité mondial visant à éradiquer la pollution plastique, lors de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement en mars 2022. Cette déclaration a été signée par 151 investisseurs représentant USD 5'400 milliards d'actifs sous gestion. Cette initiative a été un succès puisque les représentants de 175 nations ont approuvé une résolution ambitieuse visant à mettre fin à la pollution plastique et à négocier un accord mondial juridiquement contraignant d'ici 2024.

5.4 LETTRE DES INVESTISSEURS EN SOUTIEN À LA LÉGISLATION ANTI-DÉFORESTATION AUX ETATS-UNIS

La « Seventh Generation Interfaith Coalition for Responsible Investment » a créé une coalition d'investisseurs soutenue par l'EEP International au printemps 2022 afin de publier une lettre d'investisseurs en soutien à l'adoption de la loi FOREST aux Etats-Unis. Cette loi vise à réduire la déforestation illégale à l'échelle mondiale en restreignant le commerce de certaines matières premières agricoles. Les responsables de cette initiative n'ont pas encore publié ladite lettre car ils sont dans l'attente du meilleur moment pour le faire, en fonction de la situation politique aux Etats-Unis.

5.5 VALUING WATER FINANCE

En juillet 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, ont lancé la « Valuing Water Finance Initiative » qui va inciter les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, des boissons, de la technologie et du textile à mieux gérer et protéger les ressources en eau dans le cadre de leurs activités commerciales et de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette initiative est soutenue par 64 investisseurs représentant USD 9'800 milliards d'actifs sous gestion.

6. Social

La gestion des ressources humaines et conditions de travail est un élément clé de la stratégie de durabilité des entreprises. Il est attendu des sociétés qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures sont bien mises en œuvre, les sociétés doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les objectifs du dialogue peuvent être décrits comme suit :

- Politique transparente en matière de droits des travailleurs ;
- Publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- Publication d'un code de conduite pour les fournisseurs ;
- Mise en place d'un contrôle de diligence, notamment concernant la question du respect des droits humains.



6.1 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES

En avril 2022, l'EEP International a rejoint une initiative d'investisseurs lancée en 2015 avec des médias sociaux et des entreprises de télécommunication en ce qui concerne les droits numériques. L'engagement couvre 26 sociétés qui sont évaluées chaque année par l'organisation non gouvernementale (ONG) « Ranking Digital Rights » (RDR) sur le respect du droit à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée. Ces résultats sont directement pris en compte dans l'engagement avec les entreprises. La déclaration des investisseurs actualisée a été publiée en mai 2022. L'initiative est soutenue par 176 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 9'200 milliards. Elle est coordonnée par l'« Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR) et Ranking Digital Rights (RDR).

6.2 KNOWTHECHAIN

En mai 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels soutenant l'initiative KnowTheChain (KTC). KTC est un partenariat entre les ONG Humanity United, Business & Human Rights Resource Centre, Verité et la société de recherche Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre de sociétés et qu'elles géreront les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC réalise des évaluations depuis 2016 en se concentrant sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentation, des boissons et du textile. Ethos est responsable de l'engagement de deux sociétés par rapport aux résultats des évaluations. Le dialogue s'est poursuivi avec ces deux entreprises en 2022 et il s'est intensifié au sujet des obligations de diligence raisonnable des entreprises suite à la publication de rapports sur le travail forcé de la minorité ouïghoure en Chine.

6.3 PROLONGATION DE « L'ACCORD SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DES BÂTIMENTS AU BANGLADESH »

Après la tragédie du Rana Plaza en 2013, les entreprises textiles ayant des chaînes d'approvisionnement au Bangladesh ont créé l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh" (l'Accord). Les producteurs locaux, les syndicats et les entreprises textiles se sont mis d'accord pour améliorer la sécurité des usines locales, notamment par la création de conseils d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants. L'engagement de l'EEP International et d'un groupe d'investisseurs institutionnels a permis d'une part d'obtenir l'adhésion des entreprises textiles à l'accord. D'autre part, les investisseurs ont obtenu plusieurs prolongations de l'accord au Bangladesh, bien que le gouvernement ait été critique à son égard. La dernière prolongation a été décidée en septembre 2021, notamment parce que l'organe de contrôle créé au niveau local nécessitait davantage de temps pour assumer pleinement ses responsabilités et que des travaux d'amélioration de la construction sont encore nécessaires. Cette prolongation de deux ans est toujours juridiquement contraignante pour les marques internationales. Le modèle de l'Accord ayant fait ses preuves, ce nouvel accord international prévoit l'extension du programme à au moins un autre pays. En décembre 2022, les syndicats ont annoncé que les signataires de l'accord international lanceraient à partir de 2023 un programme global de sécurité et de santé au Pakistan, également juridiquement contraignant. Ce programme couvrira à nouveau les secteurs de l'habillement et du textile et durera trois ans.

6.4 DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Suite à l'accident du Rana Plaza au Bangladesh, l'EEP International a encouragé les sociétés à soutenir et élargir « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord) en lançant une campagne d'engagement propre sur le sujet. Depuis lors, cet engagement avec huit sociétés européennes s'est développé et aborde dorénavant diverses questions liées aux droits des travailleurs et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile. En 2020, l'initiative s'est concentrée sur la réponse des sociétés à la pandémie de COVID-19. En 2021, l'augmentation des publications sur le travail forcé présumé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang a attiré l'attention. En 2022, les entreprises ont été approchées à deux reprises au sujet des directives relatives à la rémunération équitable dans les chaînes d'approvisionnement et pour soutenir le nouveau projet pilote d'assurance contre les accidents du travail lancé par l'Organisation internationale du travail (OIT) et le gouvernement bangladais.

6.5 WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

En avril 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative « Workforce Disclosure Initiative » (WDI). Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain ainsi que la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. La WDI est calquée sur le CDP et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux sociétés de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2022, la WDI était soutenue par 67 investisseurs institutionnels gérant des actifs de plus de USD 10'500 milliards. 167 entreprises ont participé (sur 1000 sociétés contactées). En 2022, Ethos a assuré le suivi et contacté directement les entreprises suisses du SMI Expanded. Cinq d'entre elles ont répondu au questionnaire en 2022. Ethos a également pris contact avec 16 entreprises internationales. Ethos se réjouit d'avoir été élu lors d'un scrutin ouvert au conseil consultatif de l'initiative et de pouvoir ainsi s'impliquer de manière stratégique dans l'orientation de l'initiative jusqu'à la fin de l'année 2023.

6.6 PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE

En janvier 2022, l'EEP International s'est joint à une campagne d'investisseurs lancée en 2018 sur le salaire de subsistance dans l'industrie textile. L'engagement s'adresse à 34 sociétés, qui sont analysées chaque année par les investisseurs participants quant à leurs progrès en matière d'introduction d'un salaire de subsistance dans la chaîne d'approvisionnement. A la fin d'année 2022, la plateforme était soutenue par 19 institutions financières avec des actifs sous gestion de USD 6'500 milliards. L'EEP International participe à la plateforme en tant qu'entité de soutien.

6.7 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN TERRES RARES

A la suite d'une étude sur les terres rares effectuée par « Shareholders for Change » (SfC), l'EEP International a envoyé en juin 2020, en collaboration avec SfC, des lettres à 12 sociétés concernées des secteurs de l'automobile, de la chimie et de l'énergie. Ces sociétés sont actives dans le domaine des technologies à faible teneur en carbone, telles que les énergies renouvelables,

le stockage d'énergie et l'efficacité énergétique. Ces lettres demandent aux sociétés concernées de garantir des pratiques environnementales et sociales appropriées dans leurs chaînes d'approvisionnement que ce soit au niveau de la santé et la sécurité des travailleurs ou des conséquences négatives de cette extraction, en particulier la déforestation, l'érosion des sols, la pollution des eaux souterraines et les déchets miniers toxiques. Cet engagement ayant suscité un vif intérêt parmi les sociétés concernées, il a permis de réaliser des progrès rapides. Ainsi, l'engagement auprès de cinq sociétés a pu être achevé avec succès à fin 2020. Ethos a poursuivi l'engagement auprès des sept sociétés ciblées restantes en 2021. Dans le cadre de cet engagement, Ethos est responsable du dialogue pour une société pour laquelle la première phase de l'engagement s'est achevée avec succès en 2021. En 2022, une deuxième phase a été lancée, qui se concentre davantage sur les risques de travail forcé en lien avec la minorité ouïghoure. Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'entreprise afin de la sensibiliser au besoin de transparence supplémentaire concernant les résultats des audits de fournisseurs et les mécanismes de plainte.

6.8 SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS DU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR), ont envoyé en mars 2020 une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG « BankTrack » par rapport aux meilleures pratiques en matière de droits humains telles que définies par cette ONG. Cette déclaration a été signée par 80 investisseurs institutionnels représentant USD 200 milliards d'actifs sous gestion. En 2021 et 2022, plusieurs événements positifs ont eu lieu, montrant que les banques appliquent de plus en plus le devoir de diligence en matière de droits humains. En novembre 2022, BankTrack a publié la nouvelle évaluation. Celle-ci confirme les progrès réalisés, mais met également en évidence les mesures à prendre en matière de reporting et d'aide. Une rencontre entre Ethos et une analyste de BankTrack a également eu lieu en novembre.

6.9 AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)

En 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à 106 sociétés qui sont qualifiées de retardataires en raison de leur inaction quant à la gestion des risques en matière de droits humains et à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces lettres demandent aux sociétés de démontrer leur engagement en faveur des droits humains en publiant des informations sur leurs systèmes et processus en la matière. Cette initiative est coordonnée par l'« Investor Alliance for Human Rights » (IAHR) et la « World Benchmarking Alliance » (WBA). Les lettres, qui ont également été publiées sous forme de déclaration générale par les investisseurs, ont réuni 211 signataires à la fin de l'année 2022, pour un total d'actifs de USD 7'000 milliards. Ethos est responsable du dialogue avec une entreprise depuis 2021. La cinquième édition du CHRB couvre 127 entreprises et a été publiée en novembre 2022. Depuis la première édition en 2017, des progrès significatifs ont été réalisés par les entreprises. Seules 46 entreprises sur 127 sont désormais considérées comme des retardataires. Un plus grand nombre d'entreprises répondent désormais aux exigences de base, mais les progrès restent trop lents.

6.10 LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LES ÉMIRATS ARABES UNIS (EAU)

En août 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à plus de 50 sociétés internationales dont les sièges se trouvent aux Émirats arabes unis (EAU). Cette initiative est coordonnée par les « Churches, Charities and Local Authorities » (CCLA) et soutenue par un total de 38 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 3'000 milliards. Les Émirats arabes unis sont la destination de nombreux travailleurs migrants de la région limitrophe. Lors de leur recrutement, ces migrants sont fréquemment trompés quant au travail à effectuer et à ses conditions. Afin d'obtenir un emploi, il leur arrive souvent de payer des frais élevés pour lesquels ils doivent contracter des emprunts. Le fait que ces travailleurs ne reçoivent souvent pas de rémunération pendant les premiers mois de leur emploi et doivent, au contraire, payer des frais souvent excessifs, les pousse encore plus dans l'endettement. La pandémie de COVID-19 a aggravé la situation des migrants et l'exposition universelle de Dubaï ainsi que la Coupe du monde de football 2022 au Qatar voisin ont attiré l'attention sur les conditions de travail des travailleurs migrants. Ainsi, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le gouvernement a adopté en 2021 un cadre juridique pour les migrants, qui a été révisé en

septembre 2022. Le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures de protection salariale telles que des visites sur place et des inspections. En août 2022, un jugement du tribunal du travail d'Abu Dhabi a ordonné le paiement de salaires impayés à plus de 5 800 migrants pour un montant de 11 millions de dollars. L'initiative, qui a été clôturée fin 2022, a sensibilisé plus de 50 entreprises de différents secteurs exposées au risque d'une protection insuffisante des droits des travailleurs migrants.

6.11 TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE

En septembre 2020, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement dans le but d'inciter six entreprises technologiques européennes à adopter des pratiques efficaces pour lutter contre le travail forcé. Concrètement, sept exigences ont été définies :

1. Un code de conduite pour les fournisseurs qui respecte les quatre normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) ;
2. la publication de la liste des fournisseurs de niveau 1 ;
3. la création d'incitations pour les fournisseurs à récompenser les bonnes pratiques de travail ;
4. une politique de recrutement qui prévoit que les travailleurs ne doivent pas payer de frais ;
5. la publication du fonctionnement du mécanisme de plainte ;
6. des visites d'audit inopinées chez les fournisseurs ;
7. la publication d'exemples concrets de mesures correctives.

L'EEP International prévoit de mener cet engagement pendant au moins trois ans. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des conseils d'administration des entreprises concernées. Les lettres ont également été signées par des membres intéressés de Shareholders for Change (SfC). Par la suite, un dialogue intensif a été engagé avec toutes les entreprises. Plusieurs entretiens téléphoniques et courriels ont permis d'exposer les attentes de l'EEP International et de discuter des points de vue des entreprises à ce sujet.

6.12 GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OÛIGHOURE DU XINJIANG

En décembre 2020, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux traitant de la question de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Dans le cadre de cette campagne, des lettres ont été envoyées à plus de 40 sociétés au cours du premier trimestre de l'année 2021 leur demandant d'examiner les risques liés au travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine. Le rapport « Uyghurs for Sale », publié en mars 2020 par le « Australian Strategic Policy Institute » (ASPI) et les rapports du Helena-Kennedy Center de l'université de Sheffield Hallam constituent une source d'information importante. Ils confirment la généralisation du travail forcé et identifient les entreprises et les secteurs exposés aux risques de ces violations généralisées des droits de l'homme. Cette initiative est coordonnée par l'« Interfaith Center for Corporate Responsibility » (ICCR) et Rathbones Investment Management. Ethos a engagé un dialogue direct avec deux sociétés au sein du groupe d'investisseurs. Ces entreprises se sont montrées ouvertes au dialogue en 2021 et 2022 et ont expliqué leur démarche pour exclure le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement. Une des sociétés a également signé l'appel à l'action coordonné par une coalition d'ONG, ce qui répond à la principale exigence de l'engagement.

6.13 LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

En mars 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Rathbones Investment Management, ont envoyé des lettres aux entreprises cotées à l'indice FTSE 350 qui ne respectaient pas la section 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne. L'article 54 exige une déclaration publique sur le devoir de diligence ainsi que sur les mesures contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. Cette déclaration doit être approuvée par le conseil d'administration et mise à jour annuellement. Au début de chaque année, une analyse est faite afin d'identifier les entreprises du FTSE 350 qui ne respectent pas cette loi. À fin décembre 2021, 59 des 61 sociétés ciblées s'étaient conformées aux exigences de la loi sur l'esclavage moderne. À fin décembre 2022, 41 des 44 entreprises non conformes visées étaient en conformité avec la loi. Les lettres ont été signées par 117 investisseurs au total, représentant une fortune totale de 10'557 milliards de francs suisses. En décembre 2022, l'initiative a été récompensée par les Principes pour l'investissement responsable (PRI) en tant

que « Stewardship Initiative of the Year » de l'année 2022.

6.14 INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en avril 2021 une déclaration d'investisseurs pour améliorer les normes de travail et la qualité des soins dans les maisons de soins. Le syndicat « UNI Global Union » coordonne cette initiative qui a été signée par 133 investisseurs institutionnels représentant USD 3'800 milliards d'actifs sous gestion. L'engagement cible plus de 50 sociétés de maisons de soins infirmiers cotées en bourse. L'accent a été mis en 2022 sur les sociétés gérant des maisons de soins en France.

6.15 DÉCLARATION DES INVESTISSEURS SUR LA TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Candriam, ont envoyé en novembre 2021 une déclaration d'investisseurs sur la technologie de reconnaissance faciale responsable à plus de 25 sociétés. La déclaration appelle les entreprises à identifier et à réduire les risques pour les droits humains liés à leurs produits. Aux côtés de 20 autres investisseurs, l'EEP International a rejoint le groupe de travail sur le dialogue avec les entreprises et a été choisi pour mener le dialogue avec une société. Après une première phase d'engagement intensive, un rapport sur les premiers objectifs intermédiaires a été publié en octobre 2022 et la deuxième phase d'engagement a été planifiée. L'initiative est soutenue par 55 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 5'000 milliards de dollars.

6.16 LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS

En novembre 2021, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par « Steward Investors », ont envoyé des lettres à plus de 25 entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication. Les lettres demandent aux entreprises d'introduire et d'étendre les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement responsable en minéraux dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs. Toutes les entreprises ont notamment été

invitées à améliorer la thématique de la traçabilité. Un engagement intensif a eu lieu en 2022. L'organisation initiatrice a notamment rencontré personnellement 9 entreprises. Des rencontres ont également eu lieu avec des associations sectorielles. L'organisation initiatrice a été le premier investisseur connu à participer à la conférence annuelle de la « Responsible Minerals Initiative » (RMI). L'initiative est soutenue par 160 investisseurs dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 6'590 milliards.

6.17 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES

En janvier 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à 40 entreprises américaines pour leur demander de faire preuve de plus de transparence en ce qui concerne leur politique en matière de congés de maladie payés. La première phase d'engagement intensive a comporté des conférences téléphoniques pour communiquer les meilleures pratiques, ainsi que le dépôt de quelques résolutions d'actionnaires. En novembre 2022 a eu lieu la planification de la deuxième phase d'engagement décidant d'intensifier les résolutions d'actionnaires. L'initiative est coordonnée par l'Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR) et soutenue par 150 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à USD 3'600 milliards.

6.18 ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé en août 2022 une déclaration d'investisseurs à 150 sociétés du secteur des technologies numériques pour les inciter à s'engager publiquement en faveur d'un usage éthique de l'intelligence artificielle. Le « World Benchmarking Alliance » (WBA) coordonne cette initiative signée par 39 investisseurs représentant USD 6'300 milliards d'actifs sous gestion.

6.19 ADVANCE – INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), ont rejoint en juin 2022 la très attendue initiative « Advance Investors » pour les droits humains et les préoccupations sociales.

Cette campagne d'engagement collectif de cinq ans a été officiellement lancée le 1er décembre 2022 et invite 40 sociétés des secteurs des métaux et des mines ainsi que des énergies renouvelables à promouvoir les droits humains et à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Suite à un processus exigeant, la Fondation Ethos a été choisie comme investisseur principal pour deux sociétés du secteur des énergies renouvelables. Un premier mail de présentation aux investisseurs a été envoyé en décembre 2022. L'initiative est soutenue par 220 investisseurs institutionnels avec USD 30'000 milliards d'actifs sous gestion.

6.20 LETTRE D'INVESTISSEURS POUR LA DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En novembre 2022, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié une déclaration en faveur d'une directive européenne ambitieuse et efficace sur la diligence raisonnable en matière de développement durable des entreprises (« Corporate Sustainability Due Diligence Directive »). La déclaration contient cinq recommandations fondamentales visant à rendre la directive ambitieuse et conforme aux objectifs de développement durable de l'Union Européenne ainsi qu'aux normes internationales telles que les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. La déclaration est coordonnée par les PRI, Eurosif et l'« Investor Alliance for Human Rights ». Elle est soutenue par 142 investisseurs institutionnels avec USD 1'500 milliards d'actifs sous gestion.

Depuis la publication de cette déclaration des investisseurs, le Conseil s'est mis d'accord sur une orientation générale de la CSDD. De son côté, le Parlement européen a l'intention de voter sur ce texte en mars 2023.

7. Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise est un sujet majeur dans l'application des stratégies durabilité des sociétés car il s'agit de l'instrument central pour la gestion des risques éthiques, environnementaux et sociaux auxquels une entreprise fait face. Les objectifs de l'engagement à ce sujet couvrent :

- **La composition et le fonctionnement du conseil d'administration** : Les entreprises doivent veiller à avoir des compétences équilibrées au sein du conseil, que l'indépendance soit suffisante, que la diversité soit suffisamment représentée et que le conseil soit régulièrement renouvelé.
- **Les politiques de rémunération des instances dirigeantes** : Le dialogue vise des améliorations au sujet de la transparence de ces politiques de rémunération ainsi que l'introduction de critères de performance environnementaux et sociaux.
- **La responsabilité fiscale** : Les sociétés doivent établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices.
- **La responsabilité numérique** : Les sociétés doivent, entre autres, respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données, mettre en place des principes éthiques de l'utilisation de l'intelligence artificielle et assurer une transition sociale juste et responsable.
- **Le droit des actionnaires** : protection des droits des actionnaires, tels que le droit de participer à l'assemblée générale et le droit de déposer une résolution d'actionnaires.



7.1 LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque année, quelques semaines avant la saison des assemblées générales, Ethos encourage les membres de l'EEP International à contacter leurs gérants de fortune pour l'exercice des droits de vote des actions en portefeuille. Ethos prépare un modèle de lettre que les membres de l'EEP International peuvent envoyer directement à leurs gérants pour leur demander de soutenir certaines résolutions d'actionnaires présentées lors des assemblées générales de sociétés internationales. Ces résolutions demandent par exemple aux sociétés de présenter un plan financier pour un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2°C ou de fixer des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre. La lettre demande également aux gérants d'avantage de précisions sur la manière dont les droits de vote sont exercés.

7.2 RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

En novembre 2019, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement visant à encourager certaines sociétés américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de cette campagne d'engagement, cinq demandes ont été formulées :

1. la responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration ;
2. les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique accessible au public ;
3. la société paie ses impôts là où la valeur économique est générée ;
4. les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché ;
5. la société publie le montant des impôts versés, pays par pays.

Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des conseils d'administration des sociétés respectives. Ces lettres ont également été signées par les membres du réseau « Shareholders for Change » (SfC). Depuis le début de la campagne d'engagement, le dialogue a été établi avec toutes les sociétés et les attentes de l'EEP International ainsi que les points de vue des sociétés ont été discutés. Malheureusement, la prise de conscience des entreprises ciblées en faveur d'une plus grande transparence de leurs pratiques fiscales est lente. C'est pourquoi l'EEP International a décidé de soutenir en 2022 une résolution d'actionnaires auprès d'Amazon. Celle-ci demandait à l'entreprise d'adopter les normes

fiscales du « Global Reporting » (GRI) et de mettre en place un reporting fiscal spécifique pays par pays. Amazon n'a pas accepté d'inscrire la résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Ethos a donc contacté à plusieurs reprises l'entreprise pour l'inciter à accepter cette résolution. De plus, Ethos et l'EEP International ont signé une lettre demandant à la SEC d'empêcher Amazon de refuser la résolution à l'assemblée générale. L'AG d'Amazon a eu lieu le 25 mai. La résolution a été soutenue par 21% des actionnaires indépendants. Il s'agit d'un succès important qui devrait servir de signal d'alarme à Amazon pour qu'elle travaille sérieusement sur la question fiscale.

7.3 COALITION POUR UN EXXON RESPONSABLE

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow », ont envoyé une lettre au conseil d'administration d'ExxonMobil au début de l'année 2021. Cette lettre, signée par 138 investisseurs représentant USD 22'700 milliards d'actifs sous gestion, exprimait leur déception quant au rôle négatif de la société dans la transition énergétique. Elle demandait également au conseil d'administration de transformer ExxonMobil en une société énergétique responsable et prospère. À la suite de cette lettre, une campagne a été lancée afin de donner plus de poids à ces revendications et d'élire de nouveaux membres au sein du conseil d'administration lors de l'assemblée générale. En mai 2021, le groupe d'investisseurs a publié un document complet contenant des recommandations concrètes pour améliorer la gouvernance et la stratégie d'ExxonMobil. Fin mai 2021, lors de l'assemblée générale, trois membres du conseil d'administration ont été révoqués et remplacés par trois nouveaux membres plus progressistes, contre la volonté des instances dirigeantes. En décembre 2021, « As You Sow » a publié une évaluation du nouveau conseil d'administration indiquant clairement que des progrès avaient été faits mais qu'il restait encore beaucoup à faire. En janvier 2022, l'entreprise a publié sa première stratégie climatique et a annoncé son ambition d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.

8. Violation des normes internationales

Pour les investisseurs institutionnels, les violations des normes internationales par les sociétés de leurs portefeuilles représentent à la fois un risque de réputation et d'investissement. C'est pourquoi Ethos mène une campagne d'engagement contre les violations des normes internationales qui cible les sociétés qui commettent des violations graves et/ou systémiques des normes internationales minimales de bonne conduite dans les domaines des droits humains et des travailleurs, de l'environnement et la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations-Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de base normative. Le choix des sociétés se base sur le processus existant d'Ethos pour l'identification des controverses. L'objectif du dialogue est défini comme suit :

- Elimination et réparation prouvée de la violation et amélioration des processus de gestion afin d'éviter une nouvelle violation.

Si l'objectif n'est pas atteint dans un délai raisonnable, Ethos recommande l'exclusion de l'univers d'investissement de la société en cause.



8.1 CAMPAGNE 2022

En septembre 2022, l'EEP International a lancé une nouvelle campagne d'engagement pour exhorter plusieurs entreprises qui ont enfreint gravement des normes internationales ou qui les ont enfreints à plusieurs reprises, à prendre des mesures pour remédier à ces incidents. Concrètement, les exigences suivantes ont été définies :

- suppression de la violation;
- réparation de la violation;
- amélioration des processus de gestion pour éviter de nouvelles violations;
- et éventuellement des objectifs supplémentaires spécifiques à l'entreprise.

Au début de cette campagne de plusieurs années, l'EEP International a envoyé des lettres d'introduction aux présidences des conseils d'administration des entreprises ciblées. A fin 2022, un dialogue intensif a pu être engagé avec huit des neuf entreprises.

Siège
Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich
Glockengasse 18
8001 Zurich

T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch